

sur papier

de la première encyclopédie vaudoise



de ses cinq enfants, devant sa maison de campagne à Gilamont (huile d'Alexander

ARTICULIÈRE/REPRODUCTION STUDIO CURCHOD

cultive dans les jardins la Patience des Alpes (*Rumex Alpinus*), dont on apprête au printemps les jeunes tiges, après les avoir fait macérer dans l'eau chaude, pour les dépouiller de leur propriété purgative; on assure que ce mets est agréable et sain.» Il décrit le mode de vie à la vallée de Joux ou aux Ormonts, parcourt à toute allure, à propos d'Avenches ou de Chillon, des siècles d'Histoire.

Mais c'est à l'article Vevey qu'on attend celui qui, vingt-trois ans abbé de la Confrérie, transforma la Fête des Vignerons. En réformé austère, il ne se vante pas de son action mais relève sobrement que «cette fête très ancienne n'était d'abord qu'une procession de vigneron (...) chantant en patois des chansons plus ou moins grivoises». Or, dès 1797, Levade l'a transformée en un instrument pédagogique destiné à promouvoir non seulement les développements agricoles mais

aussi l'utilité publique et un sentiment national confédéré. Sans négliger la notoriété internationale que vaut à Vevey «ce spectacle peut-être unique en Europe» qui y attire une «foule d'étrangers». Louis Levade ne précise évidemment ni le nom de l'abbé ni par quels canaux cet infatigable épistolier, membre de nombreuses sociétés scientifiques suisses et étrangères, avait su attirer ce public éclairé.

En revanche, lorsqu'un anonyme publie à Vevey en 1828 un pillage sans scrupules de son œuvre, «rempli d'erreurs et de contresens», Levade se défend vertement dans des *Notes critiques* qui rectifient «des erreurs les plus graves» sans lésiner sur le vitriol.

Source: *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, Louis Levade, Imprimerie des frères Blanchard, Lausanne, 1824.

L'écusson vaudois gravé dans la pierre

Pour la première fois, les bornes de la frontière franco-suisse portent les couleurs cantonales

Il règne un mouvement inhabituel sur les confins du canton de Vaud en cette année 1824: de la région de Sainte-Croix, limite avec Neuchâtel, à Versoix, sur la frontière genevoise, des tailleurs de pierre vont et viennent, chargés de lourds blocs destinés à remplacer les anciennes bornes. Pour la première fois, les limites avec le royaume de France sont marquées avec «du côté Vaud les armes de ce canton», comme le précise l'accord passé entre les commissaires des deux Etats.

Adieu l'ours bernois: à de rares exceptions près, lorsqu'on ne pose pas de borne neuve, l'écusson vaudois est gravé par-dessus l'emblème de l'ancien dominateur. Côté français, une fleur de lys décore les blocs. Car depuis la chute de Napoléon et le retour d'un roi aux gouvernes, la France retrouve ses frontières d'avant 1790 et procède à une révision de ses bornes de délimitation.

Ainsi, en passant par le col de l'Aiguillon, le Suchet, le Mont-d'Or, le Risoud, puis La Cure, la Dôle et Sauverny, les ingénieurs royaux et suisses inspectent l'une après l'autre les 309 bornes et leur emplacement. Ils adoptent une numérotation, de 1 à 309, et précisent que le millésime 1824 doit lui aussi être gravé dans les pierres, sans oublier les lignes indiquant les bornes adjacentes.

Ces spécialistes laissent par contre en suspens le statut de la vallée des Dappes, près du col de la Faucille, objet d'un différend entre les Etats depuis que Napoléon voulut se l'approprier. Les bornes 217 à 240 resteront vierges jusqu'en 1862 et un échange de terrain. **Gilles Simond**

Source: *Histoire de bornes*, Olivier Cavaleri, Ed. Slatkine 2011.



L'écusson vaudois et le lys royal des bornes de 1824. OLIVIER CAVALERI